

Jouez avec l'Orchestre national d'Île-de-France : « Académie d'orchestre » Auditions instruments

Mardi 8, mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11 octobre 2024

Règlement de l'académie d'orchestre

Préambule

Le soutien à la jeune génération de musiciens et la découverte du métier de musicien d'orchestre sont des axes très forts de la politique d'actions éducatives et culturelles de l'Orchestre national d'Île-de-France. Afin de permettre aux élèves des conservatoires d'Île-de-France, de niveaux équivalents aux cycles spécialisés de jouer aux côtés de musiciens professionnels d'un orchestre symphonique permanent, de découvrir le métier de musicien d'orchestre, d'interpréter le grand répertoire symphonique, l'Orchestre national d'Île-de-France organise une académie d'orchestre annuelle intitulée « Jouez avec l'orchestre ! ». Ces apprentis musiciens seront sélectionnés sur dossier et sur audition.

Dispositions générales

Programme musical de l'édition 2024-2025

Dmitri Chostakovitch – *Ouverture de fête*
Durée : 06 minutes
Alexandre Borodine – *Danses polovtsiennes*
Durée : 14 minutes
Serge Rachmaninov – *Danses symphoniques*
Durée : 36 minutes

Direction : Victor Jacob

Profil des candidats

L'académie d'orchestre est ouverte à tous les élèves de conservatoires d'Île-de-France étant inscrit en fin de 3^{ème} cycle, cycle spécialisé ou équivalent à la rentrée 2024-2025.

Conditions d'inscriptions et de participation à l'académie

Pour participer à l'académie d'orchestre, le candidat devra envoyer, entre le mardi 25 juin 2024 et le dimanche 29 septembre 2024, la fiche d'inscription dûment remplie par mail ou par courrier postal à l'attention de :

19, rue des Écoles, 94 140 Alfortville
01 41 79 03 40 – courrier@orchestre-ile.com
www.orchestre-ile.com

Zoe Crampon
Orchestre national d'Île-de-France,
Service action éducative et culturelle
19, rue des Écoles - 94140 Alfortville
zoe.crampon@orchestre-ile.com

Date de réception et cachet de la poste faisant foi.

La fiche de demande d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Orchestre national d'Île-de-France :
www.orchestre-ile.com, rubrique « Actions éducatives et culturelles / Académie d'orchestre ».

Les candidats seront avertis par mail de la bonne réception de leur candidature.
L'inscription définitive vaut pour acceptation des conditions définies par ce règlement.

Procédure de sélection

Les candidats seront sélectionnés sur dossier puis sur audition.

Les auditions se dérouleront à la Maison de l'Orchestre national d'Île-de-France - 19, rue des Écoles à Alfortville (94140) entre le mardi 8 et le vendredi 11 octobre 2024 inclus.

Une convocation avec le jour et l'horaire de passage sera adressée aux candidats durant la semaine du 30 septembre 2024, à l'issue de la clôture des inscriptions.

Les instruments auditionnés sont : violon I et II, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, trombone, percussions, timbales.

Postes à pourvoir :

8 Violons I et 7 violons II
6 Altos
5 violoncelles
4 contrebasses
2^{ème} flûte et un piccolo
2^{ème} hautbois et cor anglais
2^{ème} clarinette et clarinette basse
2^{ème} basson, 3^{ème} basson et contrebasson
2^{ème} et 3^{ème} cors
1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} trompette
2^{ème} et 3^{ème} trombone
1 timbalier et 3 percussionnistes

Nomenclature totale :

16.14.12.10.8/2+P.3(CA).3(CB).2+CF/4.3.3.1/SA/T.P.H/Piano

Pour valider leur participation à l'académie les candidats devront impérativement se rendre disponibles aux dates suivantes :

8 au 11 octobre 2024 : auditions à la Maison de l'Orchestre
9-10 novembre 2024 : répétitions par pupitre à la Maison de l'Orchestre
30 novembre – 1^{er} décembre 2024 : répétitions par pupitre à la Maison de l'Orchestre
18 décembre 2024 : répétition tutti étudiants et tuteurs à la Maison de l'Orchestre
3-4 janvier 2025 : répétitions avec Orchestre à la Maison de l'Orchestre
7 janvier 2025 : générale et concert au CEC – Théâtre de Yerres

19, rue des Écoles, 94 140 Alfortville
01 41 79 03 40 – courrier@orchestre-ile.com
www.orchestre-ile.com

La demande d'inscription au concours implique de la part du candidat l'acceptation sans réserve du présent règlement et la présence impérative à l'ensemble des répétitions indiquées ci-dessus.
Cette condition est impérative et suspensive.

Le candidat doit attester sur l'honneur avoir pris connaissance de la législation et de la réglementation applicables aux artistes du spectacle en matière de présomption de salariat (articles L.7121-2 et suivants du code du travail) et en matière de participation en tant qu'artiste amateur à un spectacle organisé dans un cadre lucratif (article 32-III de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016) ;

Etre artiste amateur, c'est-à-dire pratiquer à titre non professionnel l'activité de musicien donc n'en tirer aucune rémunération ;

Avoir participé à moins de onze représentations de spectacle(s) professionnel(s) au cours de la période des douze mois, expirant le 7 janvier 2025 ;

Participer librement à *Jouez avec l'Orchestre « Académie »* organisée par l'Orchestre national d'Île-de-France, dont la représentation aura lieu le 7 janvier 2025 ;

S'engager à prévenir immédiatement l'Orchestre national d'Île-de-France de tout changement concernant sa situation au cours de ce projet.
Cette condition est impérative et suspensive.

Déroulé de l'épreuve

Les candidats présenteront au jury les traits d'orchestre sélectionnés par les solistes de l'Orchestre national d'Île-de-France. Ils seront à disposition des candidats à leur demande par mail : zoe.crampon@orchestre-ile.com dès le 25 juin 2024 ou téléchargeables sur le site de l'Orchestre national d'Île-de-France : <http://www.orchestre-ile.com/>

Résultats

Les résultats seront mis en ligne sur le site de l'Orchestre à l'issue des auditions, dans la semaine du 14 octobre 2024.
Les candidats admis seront informés par mail des détails du projet.
En cas de réussite aux auditions, les candidats seront encadrés par Zoe Crampon qui sera leur interlocutrice privilégiée pour tous les aspects organisationnels de l'académie, et devront s'engager à se conformer à ses instructions.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Zoe Crampon - Orchestre national d'Île-de-France
Service action éducative et culturelle
19, rue des Écoles - 94140 Alfortville

Mobile : +33 (0) 6 82 73 65 01
zoe.crampon@orchestre-ile.com